

Le Sahel et le Sahara entre crises et résiliences

*Emmanuel Grégoire*¹

Sept ans après la publication de *Géopolitique du Sahara* [Bourgeot et Grégoire, 2011], la revue *Hérodote* m'a confié l'édition d'un numéro portant cette fois-ci non seulement sur le Sahara, mais également le Sahel, ces deux espaces étant étroitement liés.

Ce choix de se pencher sur la bande saharo-sahélienne a été guidé par le souci de faire le point sur les profonds changements qui l'ont affecté depuis sept ans : « printemps arabes » en Tunisie (2010-2011) et en Égypte (2011), chute du régime du colonel Kadhafi (octobre 2011) puis guerre civile mettant aux prises forces tribales et religieuses, scission du Mali en deux entités avec la création de l'État de l'Azawad (6 avril 2012) par des indépendantistes touareg assistés de djihadistes – d'où une intervention militaire française pour restaurer l'unité du pays (janvier 2013) –, extension de l'ancrage de la secte Boko Haram dans le bassin du lac Tchad puis recul sous la pression des armées nationales (2016), percée des djihadistes dans le nord du Burkina Faso et l'ouest du Niger, développement des migrations clandestines de Subsahariens vers l'Europe *via* le Sahara, persistance de la contrebande et des trafics (drogues, armes) et enfin émergence de l'orpaillage en zone désertique, du Soudan à la Mauritanie. Tous ces événements montrent que le Sahara et le Sahel traversent une période trouble.

La recherche qui les a longtemps cloisonnés les étudie désormais dans leur globalité [Grégoire et Schmitz, 2000]. C'est dans cette optique que les auteurs des différents textes analysent le nouveau contexte politique, économique, social et religieux à partir de leur fine connaissance du terrain. Aussi peuvent-ils proposer

1. Directeur de recherche émérite IRD (UMR Prodig).

des pistes de réflexion originales à ceux qui s'intéressent à la région et utiles à ceux qui ont en charge sa gestion politique et/ou militaire ou son développement.

Ce texte introductif plante le décor en analysant les trois grands pôles de conflits, les acteurs extérieurs impliqués dans l'un d'entre eux (Nord-Mali) et les circulations marchandes, humaines et liées à l'orpaillage. On verra que si cette partie de l'Afrique traverse une série de crises, des espoirs existent à travers la résilience des populations qui se manifeste par leur volonté et leur capacité à échanger, à se mouvoir et à se lancer dans de nouvelles activités comme l'exploitation de l'or pour survivre, voire tout simplement vivre.

Les trois pôles de conflits au Sahara-Sahel

La guerre civile qui déchire la Libye, le conflit qui perdure dans le nord du Mali et celui engendré par la secte Boko Haram dans le bassin du lac Tchad constituent l'« arc de crise » qui affecte actuellement l'espace saharo-sahélien.

La chute du colonel Kadhafi et la guerre civile en Libye

État rentier à partir des années 1970 grâce à la croissance de ses revenus pétroliers, État failli à présent au pouvoir revendiqué par plusieurs entités, vaste marché d'armes et sanctuaire d'islamistes, le chaos libyen déstabilise le Maghreb (l'Algérie a déployé des troupes à sa frontière) et le Sahel. Il a pour point de départ la chute du colonel Kadhafi qui dirigea le pays d'une main de fer durant quarante-deux ans.

Si la Libye a été le théâtre d'un « printemps arabe », celui-ci a vite pris la forme de luttes tribales et religieuses plus que celle d'un mouvement démocratique comme en Tunisie. Pourtant, au départ, les opposants au colonel Kadhafi s'étaient unis pour le chasser du pouvoir avec le soutien d'une coalition militaire internationale regroupant l'Otan, la France, la Grande-Bretagne, la Turquie, le Qatar et le Soudan (mars-octobre 2011). Cette intervention fut une grave erreur, commise par le président français Nicolas Sarkozy et le Premier ministre britannique David Cameron qui en étaient les principaux initiateurs : le Guide de la révolution pourchassait en effet les islamistes et bloquait l'immigration clandestine vers l'Europe depuis les côtes libyennes.

L'effondrement du régime libéra les forces tribales (le pays est composé d'une trentaine de tribus) que le colonel avait longtemps muselées de même que le fondamentalisme musulman de la Cyrénaïque [Mathias, 2018]. Sa disparition (20 octobre 2011) n'a fait que rendre visibles des problèmes sous-jacents plus

profonds renvoyant à l'extrême fragmentation de la société libyenne. Elle plonge le pays dans la guerre civile si bien qu'il fut pris en étau entre diverses oppositions, la principale mettant aux prises les grandes tribus de la Cyrénaïque à celles de la Tripolitaine qui se sont toutes constituées en milices armées². À ces divisions s'ajoutent les actions des islamistes libyens³ et des combattants de l'État islamique (EI) venus de Syrie et d'Irak qui se sont emparés, en 2015, de Benghazi, Derna et Syrte puis en ont été chassés par les troupes du commandant de l'Armée nationale libyenne, le maréchal Haftar (2016).

Ces luttes d'influence régionales et religieuses sont animées et soutenues par des réseaux transnationaux dont les ramifications s'étendent à l'étranger (Égypte, Tunisie, Qatar, Turquie, Abu Dhabi, etc.) comme le décrit Wolfram Lacher. Aussi, le pays est actuellement dirigé par deux entités, le gouvernement légitime de Tobrouk reconnu par la communauté internationale et celui de Tripoli dominé par les Frères musulmans qui refusent de s'effacer alors qu'ils ont perdu les élections de 2014. L'ONU souhaite que des élections soient organisées en 2019 pour résoudre la crise et mesurer l'influence réelle des forces en présence, à savoir celles de Favez El-Serraj dans la région de Tripoli, du maréchal Haftar en Cyrénaïque et sur une partie du Fezzan et de la milice de Fajr Libya sur les côtes tripolitaines [Mathias, 2018]⁴.

Si des réseaux en exil lient les États de la région aux acteurs du conflit libyen, Wolfram Lacher souligne aussi que les réseaux qu'ont établis les combattants étrangers en Libye représentent une grave menace. Il s'agit de djihadistes enrôlés dans les rangs de l'EI et de combattants nigériens, tchadiens ou soudanais qui ont rejoint des groupes armés libyens ou se sont associés à eux en tant que mercenaires. Aguerris et armés, ils devraient constituer, selon Wolfram Lacher, un véritable danger dans les années à venir pour leurs États d'origine.

Cette crise libyenne est un événement majeur car le colonel Kadhafi était un acteur essentiel de la scène politique régionale. De retour au Mali après sa chute, de nombreux Touareg renforcèrent les rangs d'une nouvelle rébellion animée aussi, fait nouveau, par des djihadistes algériens. Pour la première fois, l'indépendance d'une partie du Mali (l'Azawad) fut proclamée, mais l'opération militaire française Serval y mit fin.

2. La première est tournée vers le Machrek, la seconde le Maghreb.

3. Ils convertissent à leur cause des jeunes chômeurs et leur offrent un idéal, de l'argent et une épouse, autrement dit tout ce qu'ils n'avaient pas auparavant.

4. Il faut ajouter les kadhafistes, les Toubou de Sabha et de Koufra et les Touareg de Ghât et d'Oubari.

L'ensablement du conflit malien

Malgré la signature de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali (Alger, 15 mai 2015) par des mouvements touareg et le gouvernement, le pays n'a toujours pas recouvré sa souveraineté sur ses régions septentrionales : l'armée malienne se montre incapable de neutraliser les djihadistes et de lutter contre l'insécurité qui, au contraire, s'étend à d'autres régions. Chargée de rétablir la paix, la Minusma (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation du Mali) composée de 13 000 hommes semble recluse dans ses bases. Pire encore, elle a perdu plus de cent cinquante hommes depuis sa mise en place (2013). Dans ce contexte d'échec (armée malienne) et d'inefficacité (Minusma), les soldats français de l'opération Barkhane, qui a succédé à Serval le 1^{er} août 2014, sont les seuls capables de maintenir le *statu quo* faute de pouvoir vaincre les islamistes.

Sur le terrain, les attaques de ces derniers perdurent dans les régions de Gao, Kidal et du Macina qui devient un nouvel épicode du conflit. Ces attaques sont le fait d'Aqmi (al-Qaïda au Maghreb islamique), du Mujao (Mouvement pour l'unité et le djihad en Afrique de l'Ouest), d'Ansar ed-Dine, d'al-Mourabitoune et du Front de libération du Macina emmené par le prédicateur peul radicalisé Amadou Kouffa. En mars 2017, ces mouvements mutualisent leurs forces au sein du Groupe pour le soutien de l'islam et des musulmans (GSIM) dirigé par Iyad ag Ghali, fondateur d'Ansar ed-Dine. Le GSIM doit aussi contrer l'influence grandissante de l'EI au Sahel où Boko Haram et le mouvement burkinabé Ansaroul Islam lui ont fait allégeance. Auteur d'attaques meurtrières au Mali et au Niger, Adnane Abou Walid al-Sahraoui, auparavant chef militaire d'Aqmi⁵, rallie l'EI en créant l'État islamique du Grand Sahara : les deux groupes se livrent alors à une compétition pour dominer la mouvance islamiste radicale ouest-africaine bien qu'une alliance entre eux soit possible au nom de la lutte contre l'Occident.

Les États sahéliens éprouvent des difficultés à les combattre dans une guerre asymétrique. Conscients qu'ils ne peuvent les vaincre seuls, ils ont décidé, eux aussi, de mutualiser leurs moyens à l'image de la force mixte multilatérale qui combat Boko Haram dans le bassin du lac Tchad. Le 6 février 2017, ils créent une force conjointe (FC-G5S) sous l'autorité du G5 Sahel, structure jusqu'alors consultative exclusivement francophone dont l'Algérie était restée à l'écart. Composée de contingents du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad, elle doit comprendre 5 000 hommes et jusqu'à 10 000 si ses moyens

5. Les services de renseignements français estiment entre 500 et 800 le nombre de combattants d'Aqmi.

le lui permettent. Elle entend lutter contre le terrorisme islamique, les trafics de drogues et d'armes ainsi que l'immigration clandestine car les djihadistes sont soupçonnés d'être impliqués dans ces activités : il s'agit par là d'assécher leurs financements. L'intervention du FC-G5S qui a débuté dans le Liptako-Gourma (zone des trois frontières) se concentre désormais sur les frontières entre la Mauritanie, le Mali, le Niger et le Burkina Faso. Enfin, il doit se déployer en complément de la Minusma qu'il pourrait intégrer afin de bénéficier de ses moyens, ainsi que de l'opération Barkhane dont il pourrait permettre d'alléger les effectifs (4000 hommes) et le coût (600 millions d'euros/an) [Grégoire, 2018]. Mais le FC-G5S ne pourra se substituer à l'armée française tant les États sahéliens sont défaillants⁶.

La violence est désormais généralisée au Mali comme l'analyse Charles Grémont. Des oppositions armées naissent de clivages régionaux ou ethniques : entre pasteurs peul et touareg dans l'est du Mali et à sa frontière nigérienne, entre Peul et Dogon qui ont créé (mai 2018) des mouvements d'autodéfense, entre Touareg du MNLA (Mouvement national de libération de l'Azawad) et d'Ansar ed-Dine et les hommes de la Plateforme (coalition de mouvements armés pro-gouvernementaux composée surtout de Touareg et d'Arabes emmenés par le général el-Hadj ag Gamou) et enfin entre tribus touareg. Finalement, l'imposition par le haut d'un processus de paix entraîne une fragmentation des groupes rebelles et des milices loyalistes⁷. De leur côté, l'islamisme radical auquel s'ajoute le banditisme profitent de la faiblesse et de l'incurie des États, se nourrissant tous deux des frustrations des populations livrées à elles-mêmes depuis de longues années. Aussi, comme le souligne Marc-Antoine Pérouse de Montclos, l'embrigadement des djihadistes doit très peu à l'endoctrinement religieux et bien davantage à d'autres considérations : protéger la famille ou la communauté, suivre un ami, gagner de l'argent, se révolter contre les injustices, les inégalités sociales, la corruption des appareils d'État, etc.

La France et ses alliés occidentaux⁸ n'ont pas perçu ces aspects en surestimant les motivations religieuses des conflits alors qu'il y en a bien d'autres, ce que démontre Charles Grémont à partir du conflit qui oppose les Peul aux Dawsahaq

6. Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté à l'unanimité (21 juin 2017) une résolution soutenant sa création, mais ne lui a accordé ni mandat ni moyens financiers. L'Union européenne lui a octroyé 50 millions d'euros qui s'ajoutent aux 50 millions apportés par les cinq États et aux sommes allouées par d'autres contributeurs (États-Unis, Arabie saoudite, Qatar).

7. Le président Ibrahim Boubaçar Keïta a été réélu à la tête du pays au mois de juillet 2018.

8. Le Niger est une des principales têtes de pont des forces spéciales américaines en Afrique qui disposent d'une base de drones à Agadez et de près de 800 soldats (elles ont aussi un rôle de formation).

dans la région de Ménaka. Cet auteur met en évidence des dynamiques locales qui permettent de saisir la complexité des situations et la nécessité de prendre en compte les contextes historiques et sociaux dans lesquels s'inscrivent les conflits dits « intercommunautaires » qui touchent le Mali. La géopolitique locale est ici restituée et confrontée au jeu et aux stratégies des acteurs nationaux et étrangers avec à leur tête la France : Charles Grémont l'invite à réinterroger dans un débat public et devant le Parlement les raisons, les objectifs et les stratégies qui animent ses forces militaires au Mali, et plus largement au Sahel.

La crise malienne est loin d'être résolue. La menace est descendue vers le centre du pays (Macina) et au-delà de ses frontières, si bien que tous les États sahéliens doivent mettre en place des politiques sécuritaires onéreuses en accroissant leurs dépenses militaires [Grégoire, Kobiané et Lange, 2018] : les islamistes s'en prennent en effet désormais au nord du Burkina Faso et à l'ouest du Niger. Dans ce contexte, l'accord de paix d'Alger ne peut se concrétiser, mais cela ne se traduira sans doute pas par une nouvelle rébellion comme par le passé : la présence militaire de la France semble l'en empêcher de même que ses liens étroits avec certains mouvements touareg comme le Gatia (Groupe d'autodéfense touareg imghad et alliés) du général el-Hadj ag Gamou et le MSA (Mouvement pour le salut de l'Azawad).

Boko Haram affaibli, mais toujours actif dans le bassin du lac Tchad

Qualifié de secte en raison de son intransigeance religieuse, de ses techniques d'endoctrinement et de son intolérance à l'égard des autres musulmans, Boko Haram⁹ est aussi un mouvement social qui attire de nombreux jeunes des grandes cités du nord du Nigeria ou de brousse. Il s'agit de mendiants, d'analphabètes, de chômeurs, parfois de diplômés et même de petits et moyens cadres qui ne trouvent pas leur place dans le tissu économique et social nigérian faute d'emploi ou de ressources suffisantes. Aussi, son idéologie se répand « par le bas » et séduit ces milieux populaires, s'en prenant aux anciennes puissances coloniales (France, Grande-Bretagne) qui ont imposé en Afrique des modèles d'organisation politique qui ne sont pas conformes aux préceptes islamiques, et dénonçant l'accroissement des inégalités dans le pays. Comme au Mali, les thèses salafistes promues par l'Arabie saoudite et le Qatar se renforcent au Nigeria où elles profitent de l'absence de véritable opposition politique et religieuse et du rejet massif de la classe politique accusée de corruption, d'enrichissement illicite en lien avec les

9. Boko Haram signifie en haoussa « l'éducation occidentale est un sacrilège » (elle est supposée détruire la culture islamique).

milieux d'affaires, de passe-droits et d'incompétence face aux problèmes de développement.

Si Boko Haram avait été combattu dès le départ, il ne serait jamais devenu autre chose qu'une secte locale en guerre contre les symboles de l'État. Faute d'une réponse appropriée de l'armée nigériane¹⁰, ses actions sont devenues plus intenses, spectaculaires et violentes au fur et à mesure que ses moyens humains, financiers et militaires s'accroissaient (le conflit a fait plus de 14 000 morts, dont de très nombreux civils). Le mouvement parvint ainsi à contrôler des régions entières dans les États du Borno, de l'Adamawa et de Yobé et fit de la forêt de Sambisa et des collines de Gwaza le siège de son califat. Parallèlement, il s'est livré à une série d'attentats dans la capitale fédérale Abuja et les grandes villes du nord du pays (Kano, Kaduna, Zaria et maintes fois Maiduguri). Enfin, depuis 2014, il a étendu ses actions au Cameroun, au Niger et au Tchad sous forme d'opérations commandos et d'attentats-suicides (ce qui a entraîné plus de deux millions de déplacés).

Une coalition s'est mise en place en 2015 avec les armées du Nigeria, du Cameroun, du Tchad et du Niger, aidées par la France (une dizaine de ses soldats sont stationnés à Diffa) et les États-Unis, qui leur communiquent des renseignements sur les positions de la secte et renforcent leur logistique. Des offensives militaires communes ont été menées sur le terrain sous l'impulsion du Tchad, déjà en première ligne dans le conflit malien [Magrin, 2013]. Si cette coalition a affaibli le mouvement et réduit son emprise territoriale, elle n'a pas anéanti la capacité de nuisance de ses combattants estimés entre 15 000 et 20 000 hommes [Lalo, 2015]. Ainsi, à la fin de l'année 2018, Boko Haram s'en est à nouveau pris à des militaires nigériens et nigériens ainsi qu'aux populations civiles (enlèvement de seize jeunes filles au Niger) tout en continuant à se livrer à des pillages (vivres et bétail) et à des attentats-suicides pour maintenir l'insécurité. En guise de riposte, les quatre États de la coalition ont décidé de reprendre leur offensive militaire. De leur côté, le Cameroun et le Nigeria appuient la constitution de milices locales d'autodéfense tandis que le Tchad autorise la création de comités de veille pour sécuriser des lieux fréquentés comme les marchés. Enfin, la fragmentation de Boko Haram en plusieurs entités (2017) complique davantage la résolution du conflit : son chef, Abubakar Shekau, est en effet contesté par Abou Mosab al-Barnaoui resté fidèle à son engagement auprès de l'État islamique alors que le premier l'aurait dénoncé [Pérouse de Montclos, 2018].

10. On peut faire un parallèle avec le septentrion malien où Aqmi s'est installé sans opposition de l'armée ni de la France, dont des ressortissants étaient pourtant pris en otages.

Pour Christian Seignobos, ce conflit très territorialisé porte sur une zone de périphéries nationales longtemps délaissées par les États centraux. Selon lui, la crise ne se limite pas au seul conflit né de l'émergence de Boko Haram. Son origine est plus complexe car la zone est, depuis plusieurs décennies, traversée par de multiples antagonismes intercommunautaires et est l'objet d'enjeux quant à l'accès aux terres agricoles, aux pâturages et à l'eau. Les autochtones (Kanuri) entendent reprendre le contrôle de leurs territoires qui auraient été, au fil des ans, colonisés par des haoussaphones venus du Niger et du Nigeria. Les agriculteurs buduma s'opposent de leur côté aux éleveurs peul accusés d'utiliser leurs terres à des fins pastorales. Enfin, les pêcheurs voient leurs zones de pêche sans cesse empiétées. Dans ce contexte, Boko Haram apparaît pour chacun de ces groupes comme une opportunité pour régler ses problèmes.

Charles Grémont à propos du Mali et Christian Seignobos à propos de Boko Haram font les mêmes observations et analyses dans des contextes différents : les armées nationales sont perçues comme des forces d'occupation et l'on constate une forte résilience à leurs actions, les frontières sont poreuses et les chances de défaite des djihads locaux sont faibles : combattus à un endroit, ils resurgissent à un autre, d'où les craintes de voir ces deux conflits se prolonger encore longtemps.

Les acteurs extérieurs impliqués dans le conflit malien

Nous allons à présent examiner les relations entre le Maghreb et le Sahara-Sahel puis de la politique de la France, principale puissance étrangère impliquée dans la crise malienne. Mais, auparavant, nous nous pencherons sur la percée des djihadistes au Sahel qui, au départ, sont venus d'Algérie.

La percée des djihadistes

Les attentats perpétrés le 11 septembre 2001 à New York marquent le début de la « guerre contre le terrorisme » déclarée à l'échelle planétaire par le président George Bush. Simultanément, on a assisté à une montée en puissance des mouvements islamistes au Moyen-Orient (Irak et Syrie) avec la création de l'EI, qui a édifié un califat avant de battre en retraite sous la pression des armées nationales soutenues par des forces étrangères (États-Unis, Russie, France, etc.). Dans la bande saharo-sahélienne, cette percée des islamistes remonte à 2006, année où le GSPC (Groupe salafiste pour la prédication et le combat) algérien a fait allégeance à al-Qaïda d'Oussama Ben Laden pour devenir, en 2007, Aqmi. Subissant des revers militaires en Algérie, une frange d'Aqmi s'est repliée dans le nord-est du Mali pour y créer un califat appliquant la charia [Grégoire, 2013]. Au même

moment, la secte Boko Haram a accru son influence dans le bassin du lac Tchad et a fondé (2014) un califat dans des régions conquises aux dépens du Nigeria et du Cameroun¹¹.

La rapidité de la propagation de la doctrine théologique salafiste et de l'idéologie politique djihadiste, la facilité de recrutement des mouvements islamistes au sein des populations locales ainsi que leur capacité à conquérir puis à administrer des territoires sont des phénomènes sans précédent qui ont surpris nombre d'observateurs. L'islam des sociétés de pasteurs nomades sahariens (Bédouins arabes, Maures, Touareg et Toubou), qu'ils se réclament du soufisme ou d'autres tendances, a en effet toujours fait preuve de tolérance et de fidélité au Coran. L'arrivée d'Aqmi a bouleversé la donne dans la mesure où celui-ci se réfère explicitement au salafisme, dont l'idéologie relève d'un retour à la pureté de l'islam de l'époque d'al-Salaf al-Salih (les compagnons du Prophète et de ses successeurs immédiats) [Bourgeot, 2011].

Ibrahim Yahaya Ibrahim explique que la vague d'insurrections islamistes en Afrique de l'Ouest doit être interprétée comme un enchaînement de processus à l'œuvre à la fois au niveau mondial, local et individuel. Dans le premier cas, les djihadistes partent du principe que l'islam est en guerre contre l'Occident et son système reposant sur l'État-nation et la démocratie qui sont, tous deux, contraires à l'islam. Au niveau local, cet auteur souligne le rôle des « entrepreneurs djihadistes » dans l'essor des mouvements : feu Abou Zeid, Mokhtar Belmokhtar, Iyad ag Ghali et Abubakar Shekau pour ne citer que les plus emblématiques ont su, au départ, recruter des disciples et des combattants en les sensibilisant à leur idéologie, mais aussi en les rémunérant. Ces « ralliés » mettent en cause les États incapables de leur offrir du travail et un avenir. Ils acceptent donc de recourir à la violence pour faire triompher leurs revendications, espérant ainsi instaurer un nouvel ordre politique : importé au départ d'Algérie, le djihad malien et plus globalement sahélien s'est donc endogénisé selon une logique d'appropriation locale encouragée par al-Qaïda. Quant aux motivations individuelles, elles peuvent être religieuses (adhésion à la doctrine salafiste), économiques (percevoir des revenus en tant que combattant), conjoncturelles ou stratégiques. L'adhésion d'une communauté entière à un de ces mouvements peut enfin résulter de la quête de protection comme ce fut le cas des milices peul qui rejoignirent (2012) le Mujao pour se prémunir des actions menées par des Touareg¹². Chaque échelle aide

11. L'Afrique de l'Ouest a déjà été confrontée à des djihads (*cf.* empires de Sokoto, du Macina et Toucouleur).

12. Des antagonismes ethniques ou de nationalités au sein d'Aqmi donnèrent naissance à des groupes dissidents comme le Mujao dont la création résulte de dissensions entre Arabes algériens et maliens [Grégoire, 2013].

à comprendre ces mouvements djihadistes à l'origine d'une profonde reconfiguration géopolitique régionale selon Ibrahim Yahaya Ibrahim.

Le rôle de l'Algérie et de la Libye dans le conflit malien

Dans une perspective historique, Pauline Poupart traite des relations entre le Sahara-Sahel et le Maghreb en montrant que l'attraction que l'Algérie et la Libye ont exercée dans la région n'est plus aussi forte qu'auparavant. Elle explique que l'influence algérienne s'est fragmentée entre les considérations politiques sécuritaires et économiques tandis que la puissance libyenne s'est « tue » avec la mort du colonel Kadhafi. Cette dernière et le chaos dans lequel se trouve désormais la Libye ont permis à l'Algérie de devenir l'État maghrébin à la diplomatie la plus présente et compétente au Sahara et au Sahel, d'où son rôle de premier plan dans la résolution du conflit malien. Cependant, Pauline Poupart souligne que la fin de sa rivalité avec la Libye a fait en même temps entrer l'Algérie dans une nouvelle compétition, cette fois-ci plus internationalisée, où des puissances étrangères comme la France, les États-Unis et l'Union européenne sont très impliquées et où leurs interventions sont parfois mal perçues. Ainsi, l'Algérie, principale puissance militaire régionale¹³, n'aide pas la France à résoudre la crise malienne malgré les pressions du président Emmanuel Macron et alors que la plupart des terroristes sont algériens et que tout est parti de son territoire : les plaies de l'histoire ne semblent pas cicatrisées. De plus, des observateurs s'interrogent sur le rôle trouble des services de sécurité algériens et leurs liens avec les islamistes et les indépendantistes touareg maliens comme Iyad ag Ghali qui a trouvé refuge à Tinzawatène, petite localité algérienne collée à la frontière malienne, alors qu'il est recherché pour les attaques menées au Mali par son mouvement. Enfin, la situation politique intérieure algérienne fait peser de lourdes inquiétudes quant à l'avenir du pays dont la paralysie pourrait se prolonger, le président Bouteflika, pourtant très affaibli par la maladie, risquant d'être à nouveau candidat à l'élection présidentielle de 2019 qu'il a toutes les chances de remporter.

La France en première ligne au Sahel

Comme nous l'avons vu à propos du conflit malien, la France est contrainte de se substituer à des États incapables d'assurer eux-mêmes la défense de leur

13. Pour Marc-Antoine Pérouse de Montclos, elle ne s'est pas jointe à la force du G5 Sahel, car elle finance déjà le Cemoc (Comité d'état-major opérationnel conjoint) créé en 2010 avec le Mali, la Mauritanie et le Niger.

territoire à tel point qu'elle a réinvesti ses anciens forts coloniaux de Tessalit (Mali) et de Madama (Niger).

Jean-Marc Châtaigner rappelle que les relations franco-sahéliennes sont marquées du sceau de l'histoire à travers plus de soixante-dix ans de colonisation. Une fois indépendante, l'Afrique sahélienne est demeurée très liée à son ancienne métropole qui exerce sur elle une forte influence politique et économique et a souvent été accusée de piller ses richesses (uranium du Niger, fer de Mauritanie, etc.). Au fil des années, un partenariat privilégié s'est construit, comme le fait remarquer Jean-Marc Châtaigner, même si le poids commercial de la France a été battu en brèche par la Chine, désormais le premier partenaire des pays sahéliens. En matière militaire, ses interventions ont été nombreuses si bien qu'elle a parfois été qualifiée de « gendarme de l'Afrique », étant liée par des traités de défense à de nombreux États. C'est dans ce cadre et à la demande des autorités maliennes qu'elle est intervenue en 2012 afin d'enrayer l'avancée des djihadistes sur Mopti et peut-être Bamako.

Depuis lors, Jean-Marc Châtaigner observe que la France aspire à un désengagement progressif de l'opération Barkhane et a entamé un nouveau mode de relations avec le Sahel, celles-ci s'appuyant sur une dimension partenariale, une « amitié pour agir » selon les mots d'Emmanuel Macron lors d'un discours prononcé à Ouagadougou le 29 novembre 2017. Pour cela, ses actions sont centrées sur l'aide au développement afin d'éviter que les populations les plus déshéritées ne soient attirées par les sirènes djihadistes. La France, l'UE et d'autres bailleurs de fonds entendent encourager le développement socioéconomique des zones impactées par le terrorisme d'où l'initiative lac Tchad de l'Agence française de développement (AFD) afin de lutter contre les vulnérabilités et la crise dans la sous-région et l'Alliance pour le Sahel créée pour coordonner les initiatives jusqu'ici dispersées. La lutte contre le terrorisme est donc assimilée à la lutte contre la pauvreté et l'immigration illégale comme le souligne Marc-Antoine Pérouse de Montclos. Mais ces opérations ne pourront avoir les effets escomptés que si la paix est véritablement restaurée, ce qui est loin d'être le cas au Mali et dans le bassin du lac Tchad, les groupes djihadistes faisant preuve d'une forte résilience. Enfin, les effets de ces politiques de développement ne peuvent se faire sentir qu'à long terme, or la gravité de la situation exige des mesures aux effets immédiats.

Marc-Antoine Pérouse de Montclos décèle dans la politique de la France au Sahel une vision très militaire des problèmes locaux qui répond à des impératifs sécuritaires, ce qui a conduit à surestimer les causes religieuses des mouvements de révolte comme l'avancent aussi Charles Grémont et Christian Seignobos. Marc-Antoine Pérouse de Montclos poursuit son analyse en qualifiant de « mitigé, pour ne pas dire mauvais » le bilan de l'intervention militaire française puisqu'elle n'a pas réussi à contenir les actions des djihadistes qui les étendent à présent au

Macina, à l'est du Burkina Faso et à l'ouest du Niger. Enfin, il considère que l'aide au développement pour lutter contre l'islamisme radical tel que le préconise la France est une « illusion », car la solution de la crise au Sahel est d'abord politique et viendra en partie de l'amélioration de la gouvernance de régimes corrompus et souvent autoritaires que la France ne dénonce pas de peur de les froisser.

Ces deux éclairages sur la politique française au Sahel convergent sur un point : la France est condamnée à rester encore longtemps très présente dans la région.

Les échanges marchands, les migrations et les circulations liées à l'orpaillage

Ces formes de circulations transsahariennes se sont amplifiées, au début des années 1990, sous l'effet de la levée de l'embargo décrété le 12 septembre 2003 par la communauté internationale à l'encontre de la Libye, de la fin des conflits régionaux comme celui portant sur la bande d'Aozou reconquise par le Tchad aux dépens de la Libye, d'un fort appel en main-d'œuvre non qualifiée de l'économie libyenne qui se développait grâce à la rente pétrolière et enfin de la nécessité pour de nombreux Subsahariens de migrer pour trouver les ressources qui font tant défaut chez eux.

Cette nouvelle conjoncture a permis aux traversées du Sahara de reprendre si bien qu'on a assisté à une renaissance des échanges marchands sur lesquels se sont greffés des flux migratoires. Ces mouvements profitaient de la perméabilité des frontières saharo-sahéliennes qui sont devenues incontrôlées et incontrôlables au milieu des années 2000 en raison de l'intensification des flux marchands et mafieux (trafics de drogues et d'armes), de la multiplication des routes de contrebande et de l'arrivée des djihadistes dans le nord du Mali. Phénomène nouveau, de nombreux Sahariens et Sahéliens sillonnent, à partir de 2010, les routes du désert, du Soudan à la Mauritanie, à la recherche d'or, ce qui a donné naissance à de véritables ruées. Ce sont ces trois formes de circulations sur lesquelles nous allons nous pencher.

Les échanges transsahariens : une rente pour les trafiquants et les populations

Dans une perspective historique, Emmanuel Grégoire et Mathieu Pellerin décrivent les grands flux marchands transsahariens. Ils montrent qu'ils ont fortement diminué depuis 2011 en raison du conflit malien qui a entraîné la fermeture de la frontière algérienne en janvier 2013 (et ainsi une augmentation du prix des produits), de la guerre civile libyenne qui a donné lieu à des affrontements violents entre Touareg, Toubou et Arabes Ouled Slimane dans la partie sud du pays (à Sabha et Oubari) de 2014 à 2016 et de l'effondrement du cours du dinar sur le marché des changes parallèles qui régit les échanges entre la Libye et ses

voisins. Enfin, la chute du colonel Kadhafi, qui avait ouvert ses stocks d'armes à qui voulait le défendre, a contribué à amplifier le trafic d'armes qui avait débuté lors des rébellions touareg des années 1990-1995 et s'était intensifié avec l'arrivée des djihadistes dans le nord du Mali et le bassin du lac Tchad, ces derniers s'approvisionnant en armes en Libye¹⁴.

Comme les relations diplomatiques entre le Sahel, d'une part, et l'Algérie et la Libye de l'autre, les échanges marchands transsahariens se rééquilibrent. Si autrefois la voie libyenne était prépondérante, elle a fortement régressé au profit de la voie algérienne, ce qui est clair dans le cas du Niger qui partage une frontière avec ses deux pays.

Qu'il s'agisse de la Libye ou de l'Algérie, la généralisation de la contrebande et la porosité des frontières ont conduit à une intégration économique régionale par le bas et à la normalité de l'informalité [Bensassi *et al.*, 2015] : face à des réseaux marchands structurés et efficaces, les États sont trop faibles pour contrôler leurs frontières et plus encore complices de cette informalité à travers la corruption de leurs agents, présente au plus haut niveau des États comme à celui du terrain, comme le décrivent Emmanuel Grégoire et Mathieu Pellerin.

Ces commerces parallèles permettent à de nombreux commerçants et trafiquants en tous genres de s'enrichir et aux populations de s'approvisionner dans de meilleures conditions que si les vivres et les biens provenaient des Suds maliens et nigériens. En cela, ils accroissent leur pouvoir d'achat et offrent des opportunités d'emplois (négoce et transport). Cette économie informelle pallie donc les défaillances des États sahéliens incapables de promouvoir le développement de leurs régions septentrionales et constitue une forme de résilience des populations qui ne cessent de rechercher des moyens de subsistance pour survivre.

Si les crises libyenne et malienne ont eu de fortes incidences sur les échanges transsahariens dont le volume et la valeur ont considérablement diminué, Emmanuel Grégoire et Mathieu Pellerin observent que le développement du transit des migrants et de l'orpaillage saharien leur a donné une petite bouffée d'oxygène, aujourd'hui partiellement remise en cause du fait de la politique antimigratoire initiée par les États sahéliens.

Les migrations transsahariennes sous étroite surveillance de l'Union européenne

À la reprise des flux marchands transsahariens des années 1990 se sont greffés des mouvements migratoires composés de Subsahariens [Grégoire, 1999]. Leur objectif était de se rendre en Algérie et plus encore en Libye où les opportunités

14. Il en est de même du trafic de drogues (haschich et cocaïne).

d'emplois étaient nombreuses et rémunératrices : son économie avait en effet un impérieux besoin de travailleurs étrangers (manœuvres, jardiniers, bergers, chauffeurs, etc.). À la migration traditionnelle à destination du Sahara s'est donc ajoutée une migration entre les deux rives du Sahara. Peu de migrants ambitionnaient alors de se rendre en Europe. Ce n'est qu'à partir des années 2000 que certains ont commencé à regagner le vieux continent *via* le Sahara et la Méditerranée, mais leur nombre était limité, les 2 000 kilomètres de côtes libyennes étant bien gardés suite à un accord entre le colonel Kadhafi et le président du Conseil italien Silvio Berlusconi¹⁵. Après la chute du premier, la surveillance s'est relâchée si bien que la traversée de la Méditerranée par les migrants est devenue une activité source de revenus pour les islamistes et les tribus côtières qui l'organisent. On a alors assisté à un élargissement de l'espace migratoire régional.

Dans le même temps, les politiques européennes sans cesse restrictives ont poussé les migrants à pénétrer illégalement dans l'espace Schengen. Aussi, l'UE a essayé de juguler les flux. Tout d'abord, elle a incité les États côtiers de transit (Sénégal, Mauritanie, Maroc) à renforcer leurs contrôles, d'où un report massif des migrants vers le désert nigérien¹⁶. L'UE a ensuite exercé de fortes pressions sur le Niger, comme le décrit Florence Boyer, afin qu'il adopte (mai 2015) une loi (n° 2015-36) interdisant le transit des migrants pour tarir les flux dirigés vers la Libye et par là vers l'Europe. Au même moment, l'UE a mis en place en 2015 un Fonds fiduciaire d'urgence pour la stabilité et la lutte contre les causes profondes de la migration et le phénomène des personnes déplacées en Afrique (FFU). La politique de l'UE a donc pour objectif de faire en sorte que le Niger contrôle les déplacements et quadrille son territoire en instituant progressivement une forme de redéfinition de ses frontières comme l'explique Florence Boyer.

En 2016, 335 000 migrants se dirigeant depuis Agadez vers le nord ont été comptabilisés par l'Organisation internationale des migrations (OIM), qui en a recensé 111 000 regagnant la ville dans l'autre sens¹⁷ : le Niger a donc dû faire face aux retours forcés de ressortissants ouest-africains, ces rapatriements ayant été pour l'essentiel pris en charge par l'OIM. Parallèlement aux flux sud-nord, on a donc enregistré un accroissement des retours contraints et des refoulements de Libye et surtout d'Algérie. La ville d'Agadez est ainsi devenue un carrefour migratoire où se croisent des milliers de migrants, pour les uns avec l'espoir de se

15. L'écrasante majorité de la migration africaine est interne au continent et non dirigée vers l'Europe.

16. 90 % des migrants subsahariens transitent par le Niger.

17. Ces chiffres ne sont pas exhaustifs car l'OIM ne recense que les migrants passant par ses points de suivi. Or certains empruntent d'autres voies, certes plus dangereuses, mais incontrôlées et incontrôlables.

rendre en Europe ou au Maghreb, aux rêves brisés pour les autres qui rebroussement chemin après une migration malheureuse.

À la suite du renforcement des contrôles et de la répression qui touche désormais ceux qui se livrent au transit des migrants au Niger (logement, ravitaillement, transport), les flux ont diminué d'après l'OIM, seul organisme à effectuer localement des estimations (contestées et contestables). Les animateurs de la migration se sont toutefois adaptés à sa nouvelle politique en mettant en place un nouveau système informel et clandestin : de nouvelles routes et des lieux d'hébergement commencent dès la frontière nigériane et jusqu'à la frontière libyenne, pour éviter les points de contrôle et le racket policiers¹⁸. On est donc passé de réseaux informels de la migration à des réseaux clandestins.

Pour enrayer les migrations, Florence Boyer explique que la politique européenne vise désormais à « développer pour stabiliser les populations », aspect aussi abordé par Jean-Marc Châtaignier et Marc-Antoine Pérouse de Montclos. Elle décrit alors des programmes comme le RVA (Retour volontaire assisté) et des opérations de développement avec le retour des projets Himo (Haute intensité de main-d'œuvre) pour freiner les départs, l'occupation des personnes étant présentée comme un gage de leur stabilisation. La pérennité et plus encore l'efficacité de ces actions se posent car elles ne pourront être entreprises qu'à une échelle réduite et durant une courte période, les moyens financiers de l'UE n'étant pas illimités.

De la même façon que pour l'éradication de l'islamisme radical débattu plus haut, le développement n'est peut-être pas la réponse appropriée pour contenir l'immigration vers l'Europe. Certes, l'UE peut la freiner, mais pas la bloquer face à la volonté des migrants de partir, quel qu'en soit le coût humain, et à l'ingéniosité des animateurs des réseaux de transit qui trouveront toujours des failles dans le système.

L'orpaillage saharien : un « don de Dieu » ?

Sans lien avec ces migrations contrairement aux affirmations de la France et de l'UE, de véritables ruées vers l'or se sont produites en 2010 au Soudan (Nubie, Darfour et nord-est du pays), au Tibesti dans le nord du Tchad (2013), dans le Hoggar algérien (2014) puis au Niger (2014) et en Mauritanie (2016), comme l'expose Raphaëlle Chevrillon-Guibert, Laurent Gagnol et Géraud Magrin dans le dernier texte de ce numéro.

18. Les ghettos (lieux de résidence des migrants) d'Agadez ont disparu au profit d'autres installés à sa périphérie ou dans des campements proches. De même, les passeurs empruntent de nouveaux itinéraires pour échapper aux contrôles des autorités si bien que la traversée du Ténére devient plus périlleuse.

Ces auteurs décrivent l'émergence et la diffusion de l'orpaillage saharien puis son impact sur les territoires concernés tout en soulignant que ce boom minier et les rentes qu'il crée ne s'opèrent pas sans rivalités ni conflits (entre orpailleurs et propriétaires fonciers par exemple) dans des pays très pauvres où la circulation des armes et le banditisme sont importants. Comme l'indique le titre de leur texte, ces auteurs posent la question de savoir si ces ruées vers l'or sont « un ferment de crise ou un stabilisateur ».

Au Tchad, l'orpaillage est selon eux un ferment de crise : l'armée est en effet intervenue en août 2018 et a bombardé les sites miniers et les orpailleurs, considérés comme illégaux, en ont été chassés. L'or est suspecté par le régime d'Idriss Déby de financer la rébellion du Conseil de commandement militaire pour le salut de la république (CCSMR) qui s'oppose au président tchadien depuis le Sud libyen. En revanche, au Niger, l'orpaillage qui s'opère en dehors de tout cadre juridique a eu un effet stabilisateur en offrant des emplois aux « retournés » de Libye (ceux qui ne pouvaient plus y travailler en raison de la guerre civile) et aux chômeurs des villes et des campements qui ne pouvaient plus s'y rendre : il s'est donc substitué à la migration. Sans doute aussi détourne-t-il de nombreux jeunes des djihadistes qui profitent du chômage élevé et de la marginalisation des populations pour les attirer à eux. La réouverture du site du Djado fermé en février 2017 pour des raisons de sécurité fait cependant craindre qu'elle soit un facteur déstabilisant car de nombreux Tchadiens réfugiés dans le Sud libyen risquent de s'y rendre faute de pouvoir exploiter les sites de leur pays à présent tous fermés. Au Niger, l'orpaillage pourrait alors avoir un effet déstabilisateur au nord-est et stabilisateur au nord-ouest.

Contrairement aux projets de développement dont les effets se font sentir à moyen ou à long terme, ceux de l'orpaillage sont quasi immédiats sur l'emploi et les revenus. En cela, il pallie les carences des économies informelle et formelle qui ne peuvent satisfaire la forte demande de travail, et constitue une autre forme de résilience des populations.

Conclusion

L'instabilité qui affecte la bande sahélo-saharienne risque de se prolonger durant plusieurs années. Engagée dans un conflit asymétrique, la France y semble durablement ensablée. Son objectif est de maintenir le *statu quo* et de faire en sorte que « la marmite n'explode pas¹⁹ », ce qu'espèrent les djihadistes qui sont aux aguets et

19. Propos recueilli par l'auteur auprès d'un diplomate de l'UE (Niamey, décembre 2017).

attendent la moindre occasion pour reprendre du terrain, ce qu'ils feront d'autant plus aisément qu'ils ne cessent de renforcer leurs bases sociales locales. Ainsi, si la mort d'Amadou Kouffa et de trente-quatre de ses hommes, tués par les militaires de Barkhane dans la nuit du 22 au 23 novembre 2018, est une victoire pour la France, cette « action complexe et audacieuse » peut se retourner contre elle sous forme de représailles contre ses ressortissants et bien entendu ses militaires. Enfin, un embrasement local ou régional ne doit pas être exclu.

Autre point d'inquiétude, la situation au Tchad : le président Idriss Déby a dû retirer des troupes du bassin du lac Tchad pour les transférer dans le nord du pays afin de mettre hors d'état de nuire les factions de son opposition armée qui ont trouvé refuge dans le Sud libyen. La signature en mai 2018 d'un accord de coopération sécuritaire entre la Libye, le Niger, le Soudan et le Tchad autorise un « droit de poursuite » et par conséquent des incursions de l'armée du président tchadien en Libye afin de neutraliser ses opposants. L'enjeu est ici important pour la France, car si le verrou tchadien cédait, l'opération Barkhane serait fragilisée puisque N'Djamena est sa principale base.

Au-delà des aspects géopolitiques et militaires, il faut insister sur la résilience des populations qui s'efforcent de survivre dans un environnement naturel et un climat très hostiles. Comme plusieurs textes l'ont montré, elles font preuve de dynamisme pour échanger, se mouvoir et se lancer dans de nouvelles activités comme l'orpaillage. Mais la stratégie de la « terre brûlée » des coalitions antiterroristes avec à leur tête la France, pour reprendre l'expression de Marc-Antoine Pérouse de Montclos, risque de conduire à des crises économiques qui réduiront cette capacité de résilience de ces populations qui voient leurs sources de revenus asséchées par la lutte contre les négoce transfrontaliers clandestins et les trafics, l'immigration vers le Maghreb et l'Europe et l'orpaillage avec la fermeture de plusieurs sites. L'avenir de la bande saharo-sahélienne paraît bien sombre...

Bibliographie

- BENSASSI S., BROCKMEYER A., PELLERIN M. et PABALLAND G. (2015), *Commerce Algérie-Mali. La normalité de l'informalité*, Banque mondiale, Washington.
- BOURGEOT A. (2011), « Sahara de tous les enjeux », *Géopolitique du Sahara, Hérodote*, n° 142, p. 42-77.
- BOURGEOT A. et GRÉGOIRE E. (2011), *Géopolitique du Sahara, Hérodote*, n° 142.
- BOYER F. et MOUNKAILA H. (2018), « Européanisation des politiques migratoires au Sahel : le Niger dans l'imbroglie sécuritaire », in GRÉGOIRE E., KOBIANÉ J.-F. et LANGE M.-F. (dir.), *L'État réhabilité en Afrique. Réinventer les politiques publiques à l'ère néolibérale*, Karthala, Paris, p. 267-285.

HÉRODOTE

- BRACHET J., CHOPLIN A. et PLIEZ O. (2011), « Le Sahara entre espace de circulation et frontière migratoire de l'Europe », *Géopolitique du Sahara, Hérodote*, n° 142, p. 163-182.
- GRÉGOIRE E. (1999 [2010]), *Touaregs du Niger. Le destin d'un mythe*, Karthala, Paris.
- GRÉGOIRE E. (2013), « Islamistes et rebelles touaregs maliens : alliances, rivalités et ruptures », *EchoGéo*, 3 juillet, <<http://echogeo.revues.org/13466>>.
- GRÉGOIRE E. (2018), « Sahel : l'ensablement du conflit », *L'État des conflits 2018, Diplomatie*, n° 42, p. 60-62.
- GRÉGOIRE E. et BOURGEOT A. (2011), « Désordre, pouvoirs et recompositions territoriales au Sahara », *Géopolitique du Sahara, Hérodote*, n° 142, p. 3-11.
- GRÉGOIRE E. et GAGNOL L. (2017), « Ruées vers l'or au Sahara : l'orpaillage dans le désert du Ténéré et le massif de l'Aïr (Niger) », *EchoGéo*, 19 mai, <<http://echogeo.revues.org/14933>>.
- GRÉGOIRE E., KOBIANÉ J.-F. et LANGE M.-F. (2018), « Introduction », in GRÉGOIRE E., KOBIANÉ J.-F. et LANGE M.-F. (dir.), *L'État réhabilité en Afrique. Réinventer les politiques publiques à l'ère néolibérale*, Karthala, Paris, p. 5-18.
- GRÉGOIRE E. et SCHMITZ J. (2000), « Maghreb et Afrique noire : continuités et ruptures », *Autrepart*, n° 16.
- LALO A. (2015), « Boko Haram : construction d'une barbarie », *ActuNiger*, <www.actuniger.com/tribune-opinions/9670-boko-haram-construction-d-une-barbarie.html>.
- MAGRIN G. (2013), « Les ressorts de l'intervention militaire tchadienne au Mali », *EchoGéo*, <<http://echogeo.revues.org/13444>>.
- MAGRIN G. et PÉROUSE DE MONTCLOS M.-A. (2018), *Crise et Développement. La région du lac Tchad à l'épreuve de Boko Haram*, Éditions AFD, Paris.
- MATHIAS G. (2018), « La Libye prise en étau entre la guerre civile et les luttes d'influence régionales », *L'État des conflits 2018, Diplomatie*, n° 42, p. 58-59.
- PÉROUSE DE MONTCLOS M.-A. (2018), « Boko Haram : un conflit appelé à durer », *L'État des conflits 2018, Diplomatie*, n° 42, p. 70-71.